

OFFRE D'EMPLOI - AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL NUMÉRIQUE

Le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV) et l'Association des galeries d'art contemporain (AGAC) souhaitent recruter un(e) agent(e) de développement culturel numérique pour poursuivre la transformation numérique de leurs organisations et outiller leurs communautés de membres.

Dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec (mesure 120) le Réseau ADN fédère une quarantaine d'agents de développement culturel numérique ancrés au sein d'organisations nationales, sectorielles ou régionales. Les agents de développement numérique ont pour mandat d'accompagner les secteurs dans la mise en place d'une stratégie et d'un plan d'action numérique et dans l'adoption de nouvelles pratiques liées au numérique.

Description

Sous la responsabilité des deux directions générales, l'agent(e) de développement numérique aura la responsabilité de réaliser divers mandats de concertation, de veille, de formation et de développement de projets et de services.

Plus spécifiquement, l'agent(e) devra :

1. Assurer la **concertation** des secteurs afin de favoriser des alliances, des partenariats et du maillage entre les acteurs de l'univers numérique local, national et international. Ce mandat comprend les tâches suivantes :

- Mobiliser les acteurs culturels du secteur des arts visuels touchés par le numérique, plus précisément les communautés des artistes et des galeries privées;
- Identification des sources de financement disponibles et accompagnement dans les demandes de financement ;
- Identification, accompagnement et suivi pour la mise en œuvre de projets structurants en numérique dans le milieu culturel;
- Créer une communauté de pratique animée par des valeurs d'entraide, de partage et de collaboration;
- Contribuer et collaborer au réseau national d'agents de développement culturel numérique (près de 40 agents sur le territoire québécois).

2. Assurer une **veille** régionale, nationale et internationale afin d'accroître le partage des expertises, des connaissances et des pratiques numériques dans nos milieux. Ce mandat comprend les tâches suivantes :

- Alimenter un réseau de veille numérique multisectorielle à l'échelle nationale et internationale;
- Répertoire et promouvoir les pratiques innovantes, les nouveaux modèles d'affaires en termes de découvrabilité des artistes, de droit d'auteur et du commerce de l'art;
- Fournir les données et les contenus pour la diffusion d'une information pertinente;
- Documenter et partager les pratiques numériques présentes au sein du secteur du droit d'auteur et du marché de l'art afin de mettre en lumière les conditions de réussite et les écueils rencontrés dans la mise en œuvre de projets numériques.

3. Élaborer des activités de **formation** aux artistes et aux galeries visant la transformation numérique

- Analyser les besoins d'affaires et technologiques des membres et recommander des solutions créatives à des enjeux provoqués par l'évolution du numérique, à partir d'une analyse rigoureuse et bien vulgarisée;
- Développer des outils collectifs permettant l'acquisition de compétences numériques pour les artistes et les galeristes et assurer leur diffusion par des stratégies de communication pertinentes;
- Construire une offre de formation concertée et complémentaire pour les membres des deux organismes et contribuer à la diffusion de l'offre d'accompagnement (plan de communication);

- Coordonner la tenue d’ateliers, de formation de groupe et d’événements de sensibilisation sur des sujets du numérique et accompagner les membres des deux organismes dans l’acquisition de compétences numériques;
- Répertoire des outils de référence et les mettre à la disposition des acteurs du projet.

4. Collaborer à la mise en place d’un **plan de stratégie numérique**

- Réaliser un diagnostic numérique de chacune des organisations et de ses membres;
- Élaborer, en collaboration avec les deux directions générales des organismes, un plan de stratégie numérique en partie concerté et en partie spécifique à chaque organisation.

5. Coordonner la mise en œuvre de **projets culturels numériques structurants** en termes de droit d’auteur et de commerce électronique. Ce mandat comprend les tâches suivantes :

- Conceptualiser et mettre en place le transfert de données et l’interopérabilité des outils numériques transactionnels en matière de droit d’auteur ;
- Rechercher des solutions, conceptualiser et mettre en place d’un laboratoire facilitant le commerce en ligne des œuvres d’art;
- Participer aux activités des grands dossiers du Plan culturel numérique du Québec (métadonnées, découvrabilité, culture-éducation, numérisation, etc.), de la SODEC et du CALQ ;

Exigences du poste

Compétences

Un diplôme universitaire dans une discipline appropriée au poste

- Un minimum de trois ans d’expérience professionnelle liée à l’utilisation du numérique
- Une expérience en matière d’utilisation d’outils numériques dans un cadre professionnel
- Une expérience en gestion de projets
- Une très bonne compréhension des principaux concepts numériques
- Une bonne connaissance des acteurs et des dynamiques du secteur des arts visuels au Québec et des industries culturelles et créatives
- Une bonne capacité et de l’expérience en matière de rédaction et de création de contenus
- Une expérience avec des outils de mesure de performance (Google Analytics, Adobe Analytics) et en recherche utilisateur (ex.: sondages, entrevues, etc.)
- Des compétences numériques spécifiques en gestion et transfert de données, interopérabilité des outils numériques et augmentation de la découvrabilité de contenus par les internautes

Qualités recherchées

- Esprit d’analyse et de synthèse développé
- Sens aiguisé de la communication, de la mobilisation et du travail avec plusieurs équipes
- Aisance à œuvrer dans des réseaux décentralisés qui misent sur le partage, l’entraide et la collaboration
- Autonomie, polyvalence et sens de la débrouillardise
- Sens aigu des responsabilités, de l’organisation et des priorités
- Esprit d’initiative et sens stratégique aiguisé
- Entregent et bon sens politique
- Habilité à travailler avec une vue d’ensemble de l’organisation, comprendre les défis et à présenter des solutions créatives

- Bonne connaissance du milieu des arts visuels
- Capacités d'analyse et de vulgarisation des impacts de la transformation digitale tant du côté des opérations que de la technologie, du marketing ou des ventes
- Curiosité intellectuelle, habile avec les technologies numériques et les plateformes de communications
- Intérêt le marché de l'art, la découvrabilité des artistes et du droit d'auteur
- Maîtrise du français et de l'anglais, oral et écrit
- Expérience dans le milieu culturel un atout

Conditions de travail

Conditions salariales concurrentielles et établies en fonction de l'expérience.

Horaire de travail : 35 heures par semaine.

Lieu de travail : au bureau de l'AGAC, 372 rue Ste-Catherine suite 318 et au bureau du RAAV, au 2205 rue Parthenais, suite 214

Début prévu de l'emploi : le 1^{er} avril 2019

Durée du mandat : 3 ans

La personne doit également pouvoir se déplacer, notamment en dehors des horaires réguliers de travail.

Procédures

Postulez par courriel, au plus tard **le 15 mars 2019**, en faisant parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitae aux deux adresses suivantes : bernard.guerin@raav.org et julie@agac.ca.

Veillez noter que seules les candidatures retenues seront contactées.

À propos du RAAV

Le RAAV représente les artistes professionnels du Québec (représentation exclusive en vertu de la Loi S-32.01). Son mandat inclut la promotion et la réalisation de conditions favorisant la création et la diffusion des œuvres des artistes ainsi que l'amélioration de leurs pratiques professionnelles.

À propos de l'AGAC

L'AGAC est une association nationale dont la mission vise entre autres à stimuler le marché de l'art et l'émergence de nouveaux publics et collectionneurs. L'AGAC est également l'organisateur de la Foire d'art contemporain Papier.